

BULLETIN
du CENTRE
de DOCUMENTATION
du GRAND ORIENT
de FRANCE

46-47

SOMMAIRE

	Page
CONVENT DU GRAND ORIENT DE FRANCE	
Discours inaugural du Grand Maître Jacques Mitterrand	3
Conférence de presse du Grand Maître Paul Anxionnaz	9
MYTHES ET RELIGIONS	
Mots, symboles, mythes	12
Survivances antiques dans le monde moderne	20
SCIENCE ET VIE	
Prospective du cancer	27
CULTURE	
La presse pour adolescents	40
REGARDS SUR LA FRANCE ET LE MONDE	
Les pays sous-développés et le commerce mondial	45
CORRESPONDANCE	
Lettre d'Algérie	55
PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX	
La réforme de l'entreprise	61
ACTUALITE SOCIALE	
Le Centre des Jeunes Patrons à Royan	70
HISTOIRE	
A propos du Conseil économique	74
Les grandes civilisations disparues	83
HISTOIRE MAÇONNIQUE	
Les Francs-Maçons communards	85
Rapports maçonniques franco-espagnols en 1889	93
Une histoire initiatique de la Maçonnerie	98
LES ARTS	
L'activité musicale et sa place dans le monde moderne	102
L'art du sculpteur et la Franc-Maçonnerie	109
ANNIVERSAIRE MAÇONNIQUE	
La statue de la Liberté de New-York	114
LES LIVRES	
« Gauche année zéro » de Marc Paillet	116
NOTES DE LECTURE	121

Convent du Grand Orient de France

(du 7 au 11 septembre 1964)

Discours inaugural du Grand Maître Jacques Mitterrand

Comme chaque année au début de septembre, toutes les Loges du Grand Orient de France se retrouvent ce jour, en notre Temple Arthur-Groussier.

A tous leurs délégués, à vous tous, mes Frères, j'adresse, au nom du Conseil de l'Ordre, les souhaits de bienvenue les plus chaleureux et les plus fraternels.

Dans la vie de notre Ordre, nos assises conventuelles représentent, chaque année, le grand acte maçonnique où le pouvoir législatif des Loges s'exerce en toute souveraineté.

En ce temps présent où l'argent, la corruption, les groupes de pression politiques ou économiques pèsent de tout leur poids pour infléchir les décisions de toute grande assemblée délibérante d'ordre profane, il est singulièrement réconfortant de penser et de constater que l'assemblée générale du Grand Orient de France est à l'abri de ces actions perverses.

Aucun pouvoir extérieur, maçonnique ou profane, aucun groupe de pression, aucune autorité politique ou économique ne peut se permettre de donner au Convent du Grand Orient de France, je ne dirai pas une directive — ce serait insultant —, mais une indication ou un conseil sur les décisions à prendre.

Si nous sommes légitimement fiers de cette indépendance totale, elle ne manque pas de poser en clair, pour nous, de singulières obligations.

Tout d'abord, nous devons rendre hommage à tous ceux des nôtres qui, dans le passé, ont forgé et maintenu ferme l'indépendance de l'Ordre.

Grands Maîtres encore près de nous aujourd'hui, Grands Maîtres d'hier disparus, Conseillers de l'Ordre du passé aux noms trop souvent oubliés, Vénérables proches ou lointains, tous gens d'honneur et de probité, tous hommes de pensée libre et de caractère ferme, c'est à vous tous que je rends hommage, car c'est vous qui avez bâti et perfectionné notre claire et belle Maison !

Mais il ne suffit pas au Grand Maître de l'heure de rendre hommage aux devanciers, il lui revient, comme à tout Franc-Maçon, d'être digne de ses devanciers.

Etre digne de nos devanciers, c'est non seulement sauvegarder le patrimoine matériel, culturel et moral qu'ils ont légué, mais encore l'enrichir de nouvelles conquêtes pour le transmettre pur de toute tache à ceux qui viendront dans le Temple. [...]

J'ai personnellement tenu, pendant les deux années passées à la tête de l'Ordre, à ce que toutes les grandes questions, à ce que tout problème maçonnique important soient connus de tout le Conseil et débattus par lui.

Il n'est pas, et il ne sera jamais dans ma conception, de secteur ou de domaine réservé à qui que ce soit. Un Conseiller de l'Ordre a le devoir de tout connaître, mieux, tout Maître Maçon a le droit de tout connaître. Cette collégialité ne se limite pas à la connaissance, elle s'étend à la responsabilité.

A cet égard, comme l'an dernier encore, je tiens à vous rendre devant le Convent, mes Frères du Conseil de l'Ordre, un vibrant et fraternel hommage.

Notre année de labeur et de responsabilités a été une année de joie et de fraternité : nous avons tout connu de tout problème; nous avons discuté librement; nous avons, pour chacun de nous et sans réticence ou arrière-pensée, exposé notre manière de voir; nous avons précisé nos options et, enfin, toujours par la plus heureuse synthèse maçonnique, nous avons communément — je dis communément — arrêté notre décision. [...]

Le Grand Maître analyse les conditions dans lesquelles, sur le plan maçonnique national, un traité a été conclu, le 4 septembre, entre les représentants du Grand Orient et ceux de la Grande Loge. Il expose les principes essentiels de ce traité, qui sera soumis à la ratification du présent Convent et de la prochaine Assemblée générale de la Grande Loge.

Le Grand Maître et le Conseil de l'Ordre se félicitent de ce traité qui — s'il est ratifié — rétablira heureusement les relations entre les deux plus grandes Obédiences françaises.

Puis, il fait le bilan de l'activité de l'Ordre pendant l'année écoulée, passant en revue les réalisations des différents comités de travail.

Ainsi les émissions du Grand Orient de France, pour la présente année, ont été le fruit du travail collectif de toutes nos régions maçonniques à la diligence des Conseillers de l'Ordre. [...]

Le succès qu'elles ont remporté — le nombre de lettres reçues en témoigne — est, pour nous Francs-Maçons de toutes les régions de France, le meilleur salaire que nous puissions percevoir.

Après quoi, le Grand Maître relate les conditions dans lesquelles s'est déroulé le Colloque sur les problèmes de l'Information et rappelle certains faits précis :

Tout d'abord, on peut évaluer à plus de deux mille cinq cents personnes les participants au Colloque, étant donné que deux mille cinquante-deux fiches ont été volontairement établies par les participants désireux de se faire connaître du Grand Orient de France.

Parmi ceux-ci, il convient de souligner deux anciens présidents du Conseil, quatre anciens ministres de l'Information, de nombreux parlementaires, conseillers généraux et maires, des représentants du corps médical, de la magistrature, des ambassades, de l'enseignement, des organisations politiques et syndicales, des étudiants, du monde scientifique et des affaires.

Par ailleurs, deux cent soixante-trois journalistes et les techniciens les plus qualifiés de l'Information ont participé au Colloque. [...]

Au 26 avril, le Conseil de l'Ordre pouvait dénombrer deux cent trente-quatre articles parus, et citer une émission de plus de vingt minutes à Radio-Luxembourg, sous forme de table ronde, ainsi que la participation de la Télévision allemande et de Radio-Genève. [...]

L'effort de l'Ordre a répondu à celui de son Conseil. La quasi-totalité des Loges de la région parisienne était représentée, et plus de cent Loges de province, par plus de deux cent cinquante Frères, avaient tenu à répondre à l'appel du Conseil. [...]

On sait maintenant que plus de cent journaux, nommément enregistrés, contre quatre-vingts l'an dernier, ont donné des comptes rendus du Colloque; on sait que nos relations avec le Gouvernement, ou la Présidence de la République, ou les Partis politiques, ou les Centrales syndicales, ou les grandes organisations culturelles n'ont été affectées en rien par les incidents relatés.

Et quel réconfortant symbole, au lendemain du Colloque, que cette demande d'initiation d'un des rapporteurs profanes les plus qualifiés ! [...]

Le Grand Maître passe ensuite à la publication du *Bulletin du Centre de Documentation du Grand Orient de France* qui, dit-il, est la chose de tous, et doit être le fruit du travail de chacun.

Aujourd'hui, dans la hiérarchie des revues de cette nature, le *Bulletin* occupe une des toutes premières places par la qualité et la diversité de ses articles.

Après avoir évoqué l'activité de la Commission d'histoire, récemment créée, et son efficace collaboration avec le *Bulletin*, auquel elle donne d'excellents articles ayant trait à l'histoire maçonnique, le Grand Maître met en relief le travail d'animation dans le domaine culturel et l'effort d'implantation fournis par le Centre d'extériorisation. Ainsi, la Commission de travail de ce Centre a attiré l'attention du Conseil de l'Ordre sur les nouveaux ensembles urbains qui se constituent un peu partout en France. Pour prendre un exemple précis, près de Paris, une ville-champignon est née : trente mille habitants aujourd'hui, cinquante mille demain. Bien sûr, il y a une église ! Et la Loge, où est-elle ? A l'initiative du Centre d'extériorisation et sur avis conforme du Conseil, un Frère a été chargé de rechercher tous les Francs-Maçons qui sommeillaient peu ou prou dans cette nouvelle cité.

Ils sont aujourd'hui réveillés. La Loge est mise debout. Les feux seront allumés le 4 octobre prochain, et le Conseil de l'Ordre a précisé désormais qu'aucune nouvelle ville en France ne devait naître sans qu'une implantation maçonnique soit immédiatement envisagée.

Dans la seconde partie de son discours, le Grand Maître étudie l'action du Grand Orient de France sur le plan international, et déclare :

L'Europe ne doit pas être une Europe noire, entre les mains de la Secrétairerie d'Etat du Vatican; elle ne doit pas être non plus l'Europe des trusts.

Or les partis politiques s'en soucient, les organisations ouvrières s'en préoccupent, et la Maçonnerie se tairait ?

Ils ont raison tous ceux qui, dans leurs Obédiences nationales, par des voies diverses, se préoccupent des liaisons maçonniques européennes.

Le Grand Orient de France, durant un an, directement ou indirectement, a été en prise sur l'événement. Un bon travail de contacts et de connaissances a déjà été réalisé.

Bien des mensonges, bien des calomnies sur le Grand Orient de France ont été balayés. Il reste, certes, beaucoup à faire. C'est la tâche de demain. A chaque jour suffit sa peine.

Puis, le Grand Maître salue l'effort fait dans les pays francophones, en Afrique blanche, en Afrique noire, à Madagascar ainsi qu'en Amérique latine. Et il conclut :

Ainsi, à l'échelon du monde tout entier, une fois de plus, mais avec une acuité qui résulte des grands événements politiques mondiaux du Tiers-Monde, s'affirment deux grandes options maçonniques : l'une pleine de dogmatisme relevant de la Grande Loge d'Angleterre; l'autre, tout empreinte de liberté d'esprit, d'indépendance intellectuelle et de progrès social relevant du Grand Orient de France.

Pour ma part, et en toute connaissance de cause, je sais que c'est notre option qui est moralement juste, maçonniquement régulière, et politiquement efficace.

Le Tiers-Monde, deux milliards d'hommes, a pris le chemin de la liberté sur le plan profane. La Maçonnerie qui naît sur ses pas est condamnée par avance si elle est rétrograde et dogmatique. Mais, au contraire, elle s'inscrit victorieuse, dans les plis des drapeaux de ces pays, si elle incarne la liberté des hommes, du point de vue matériel et du point de vue intellectuel.

Arrivé au terme de son discours, le Grand Maître déclare :

Vénérables Maîtres, mes Frères, voilà nettement exposé devant vous l'état de l'Ordre sur le plan national et sur le plan international. Voilà ouvertes aussi, si nous le voulons, d'exaltantes perspectives pour le Grand Orient de France.

Si nous le voulons, mais avec tout ce que cela comporte de travail et de responsabilité.

Expliquons-nous.

Une chose facile est d'évoquer avec nostalgie l'époque où le Grand Orient de France jouait dans notre pays un rôle républicain considérable. Autre chose est de tout mettre en œuvre pour que le Grand Orient de France retrouve son audience et son influence.

On peut très bien concevoir une Maçonnerie qui soit un lieu de repos et un havre paisible où les Frères cultivent l'harmonie en méditant hors de toute préoccupation profane. Mais, en cette aimable tour d'ivoire, il faut cesser d'évoquer les grandeurs passées.

A dire vrai, en cette Maçonnerie-là, les Frères avec de beaux cordons chamarrés pourront à loisir dormir sous l'équerre et le compas en prétendant méditer...

Oui, on peut concevoir une Maçonnerie de cette sorte, et Rome en ferait très bien son affaire.

Qu'on ne s'y trompe pas, mes Vénérables Maîtres, il faut choisir, car nos éternels adversaires romains sont impitoyables : ou les Maçons sommeillent et ils les tolèrent, ou les Maçons veulent garder les yeux ouverts, et c'est la lutte à mort.

A un rang fort honorable des préoccupations du Concile, se tient l'affaire maçonnique.

Dans le grand démantèlement de la pensée libre, Rome s'entend avec tous les dogmatismes, et la Grande Loge d'Angleterre, reniant Anderson, galvaude l'idéal maçonnique en l'identifiant aux croyances religieuses des Eglises.

En ce grand trouble qui en résulte pour le monde maçonnique, une citadelle tient ferme pour la pensée libre : le Grand Orient de France.

Dés lors, contre lui la fureur, contre lui les coups. [...]

Il m'est sensible, en ce Temple même où cette année le Conseil de l'Ordre a célébré le centième anniversaire de la naissance du Grand Maître Arthur Groussier, de reprendre devant ce Convent quelques-unes de ses pensées que j'évoquais dans mon discours et qui, pour nous, demeurent vivantes :

Prendre le livre sacré d'une des religions comme principale lumière ne peut pas permettre de réaliser l'unité en cette matière, puisque les hommes se répartissent en de nombreux cultes différents les uns des autres.

Le principe de la tolérance est intimement lié à celui de la liberté. Aussi voulons-nous conserver le plus grand respect pour les Obédiences qui ne partagent pas nos conceptions, espérant que, dans un sentiment fraternel et réciproque, elles voudront bien montrer la même tolérance à notre égard.

Et Arthur Groussier concluait un jour en une formule qui doit demeurer la règle d'or du Grand Orient de France :

La liberté, je la réclame pour tous, mais j'exige la réciprocité et je n'accorde pas à d'autres la liberté de m'arracher la mienne.

Voilà, Vénérables Maîtres, nos références, voilà notre conduite dictée !

Au Grand Orient de France, il n'y a pas et il ne doit jamais y avoir de vérité révélée, de dogme enseigné, ni d'opinions de confection. Tous les hommes de pensée libre, croyants ou incroyants, ont place dans le Temple pour discuter sans préjugés de tous les problèmes et contribuer à déterminer des solutions acceptables par chacun.

Allons, mes Vénérables Maîtres, de rudes tâches nous sollicitent et il faut les accomplir avec autant d'audace que de joie.

Poursuivre dans notre Ordre, par notre Ordre et hors de notre Ordre, la grande bataille émancipatrice commencée par nos pères en demeurant liés à leur idéal, sans faiblesse, sans compromission.

Ce langage, ces conclusions, après l'examen objectif de l'état de l'Ordre, sont le langage et les conclusions qui, durant l'année écoulée, ont été connus et appréciés, non seulement du Conseil, mais encore de toutes les Loges auprès desquelles je me suis rendu :

Epinal, Sedan, Bordeaux, Lyon, Bourg-en-Bresse, Saint-Etienne, Tours, Metz, Toulouse, Avignon, Châteauroux, Le Mans, Dôle, Dijon, Lorient, Besançon, Gap et Bourges.

Au terme de ces deux années de Grande Maîtrise, je reprends parmi vous, mes Frères, sur les Colonnes, la bonne et solide place du Maître Maçon.

Comme elle est belle et judicieuse la réglementation de l'Ordre qui, renouvelant le mythe d'Antée, fait obligation au Conseiller, après trois années de mandat, de retrouver la terre nourricière de la Franc-Maçonnerie du Grand Orient pour y puiser de nouvelles forces à dépenser pour l'Ordre.

Et c'est aussi sur les Colonnes, parmi ses Frères, que le Conseiller de l'Ordre, fût-il Grand Maître, retrouve le seul, le vrai, le pur cordon des Francs-Maçons, notre cordon de couleur bleue, dont l'origine en fait le symbole de la justice sociale et de l'égalité.

Conférence de presse du Grand Maître Paul Anxionnaz

A l'issue des travaux du Convent, le Conseil de l'Ordre a donné, le 11 septembre 1964, une conférence de presse.

Suivant une tradition respectée avant la guerre et reprise l'an dernier, le nouveau Grand Maître Paul Anxionnaz, entouré des anciens Grands Maîtres Francis Viaud, Marcel-J. Ravel et Jacques Mitterrand, a reçu, en l'Hôtel du Grand Orient, de nombreux journalistes parisiens ainsi que des représentants des agences de presse de province et de l'étranger.

Après avoir évoqué les conditions dans lesquelles les délégués des quatre cent cinq Loges de l'Obédience ont formé l'assemblée générale du Grand Orient de France, tenue du 7 au 11 septembre, le Grand Maître a rappelé les deux événements principaux qui ont marqué l'année maçonnique écoulée.

— Le Colloque sur les problèmes de l'information a connu un très grand succès, ainsi qu'en font foi les nombreux comptes rendus publiés dans la Presse française.

Le Convent a unanimement approuvé les décisions prises à cet égard par le Bureau du Conseil de l'Ordre.